



**PROCES-VERBAL DE CARENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
LUNDI 16 MARS 2025**

ACP ARC-EN-CIEL II

Boulevard Edmond Machtens, 151 - 153
1080 Molenbeek-Saint -Jean

BCE 0827.805.423

L'an deux mille vingt-six, le lundi 16 mars à 18h30, les copropriétaires de l'Association précitée ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, laquelle devait se tenir en présentiel dans une salle au « CLUB DE TENNIS - B. SPORT Brussels », conformément à la convocation adressée par le syndic Sycoplus SRL **en date du 27 février 2026**.

La séance a été ouverte par Monsieur Grégory MOERMAN, gérant de Sycoplus SRL, syndic de l'immeuble, qui assure le secrétariat.

Constat de carence :

À l'heure prévue de la réunion, **seuls 19 copropriétaires sur 116 représentants 1305 quotités sur 10000** étaient présents ou représentés.

Le quorum prévu à l'article 3.87 §5 du Code civil n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pu valablement délibérer ni statuer sur l'ordre du jour joint à la convocation.

Conformément à ce même article, une nouvelle assemblée générale devra être convoquée, laquelle pourra valablement délibérer quel que soit le nombre de copropriétaires présents ou représentés.

La séance fut levée à 18h45.

Grégory MOERMAN
Gérant Sycoplus srl
Syndic – IPI 511.728

Sycoplus srl
Bld Lambermont, 362
1030 Schaerbeek

BCE 665.682.591
RC professionnelle et cautionnement via AXA Belgium
(numéro de police : 730.390.160)